

BIBLIOGRAPHIE



Alexandre BADO est titulaire d'une Maîtrise en Droit des Affaires de l'UFR-SJP de l'université Ouaga II, d'une License en Droit Commercial de l'UFR-SJP de l'université Ouaga II et d'un master en management de l'environnement et du Développement Durable de l'Université aube Nouvelle de Ouagadougou.

Il est en plus titulaire du Brevet de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature du Burkina Faso option Gestion Administrative et Financière des Services de l'Education et d'un CERTIFICAT en Gestion des Projets à l'Institut Panafricain pour le Développement-Afrique de l'Ouest/Sahel (IPD-AOS).

Alexandre BADO dispose de compétences diversifiées dans le domaine du développement durable, du droit de l'environnement et de la gestion des projets.

Il capitalise plusieurs années d'expérience dans le public mais aussi dans le privé. Il maîtrise les outils de planification, de budgétisation et de gestion dont la Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

Il est spécialiste en Evaluation Environnementale, en système de Management et de Gestion Environnemental...